

**L'ECHARP**  
**ENTENTE DES CERCLES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU ROMAN PAÏS**  
**EN PARTENARIAT AVEC**

**LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DU BRABANT WALLON – FWB**

**ET**

**LE CENTRE ALBERT MARINUS**

**VOUS PRÉSENTE CE NUMÉRO DE LA REVUE « LE FOLKLORE BRABANÇON »**

**CRÉÉE PAR ALBERT MARINUS ET PUBLIÉE (VOIR DATE DU N°) PAR LE SERVICE DE RECHERCHES  
HISTORIQUES ET FOLKLORIQUES DE LA PROVINCE DU BRABANT**

**NUMÉRISATION RÉALISÉE EN 2022 PAR WILFRED BURIE, ECHARP**

**Bibliothèque Centrale du  
Brabant Wallon – FWB**

Place Albert 1er, 1 - 1400  
Nivelles  
+32 67/893.589  
bibcentrale.mediation@cfwb.be  
www.escapages.cfwb.be

**Echarp**

Entente des Cercles  
d'Histoire et d'Archéologie  
du Roman Païs  
+32 479/245.148  
echarp@gmail.com  
www.echarp.be

**Centre Albert Marinus**

Musée communal de Woluwe  
-Saint-Lambert  
40, rue de la Charrette  
1200 Bruxelles  
+32 2/762.62.14  
fondationmarinus@hotmail.com  
www.albertmarinus.org



Avec le soutien de la  
Province de  
Brabant Wallon



N°16

5<sup>e</sup> ANNÉE

PRIX : Fr. 3.00

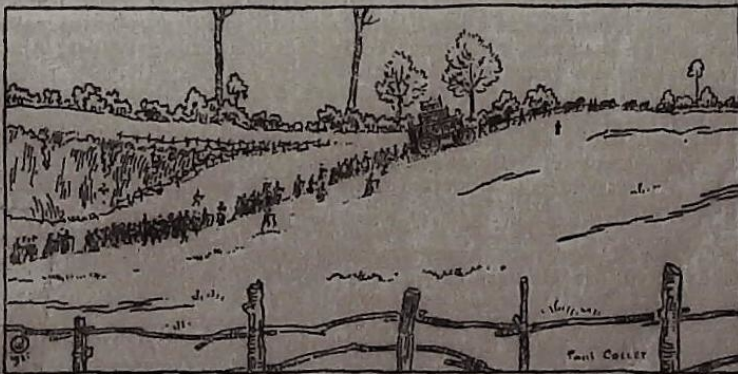
1924 -- N° 16

## BULLETIN

du Service Provincial de Recherches Historiques et Folkloriques

# FOLKLORE BRABANÇON

Bruxelles, 12, Vieille Halle aux Blés



Dit tijdschrift verschijnt ook in 't Vlaamsch; voor de intekening op de Vlaamsche uitgave gelden dezelfde voorwaarden.

398

(493.2)

FOL

F

2242



Commission Provinciale. — Provinciale Commissie.

PRÉSIDENT (VOORZITTER) : M. Charles Gheude, député permanent (bestendige afgevaardigde).

SECRETARIE (SECRETARIS) : M. Albert Marinus.

MEMBRES (LEDEN) : MM. Closson, conservateur au Musée du Conservatoire de Bruxelles (*bewaarder van het Museum van het Conservatorium van Brussel*), De Bruyn, avocat (*advokaat*), de Munck, archéologue (*oudheidkundige*), Despret, de Nivelles, Didier, Frédéric, archiviste de l'Etat (*Staatsarchivaris*), Lindemans, conseiller provincial (*provincieraadslid*), Sander Pierron, homme de lettres (*letterkundige*), Smets, professeur à l'Université de Bruxelles (*professor aan de Brusselsche Hoogeschool*), Is. Teirlinck, membre de l'Académie flamande (*lid der Vlaamsche Academie*), Vaes, architecte (*bouwkundige*).

Correspondants. — Briefwisselaars.

AERSCHOT : M. Fonteyn, architecte (*bouwkundige*).

ASSCHE : M. Cricq, Lucien, 18, rue de l'Aurore, Bruxelles.

ATTENRODE-WEVER : M. Louis Chaltin, brasseur, à Glabbeek (*brouwer*).

BECQUEVOORT : M. Hendrik Claes, instituteur (*onderwijzer*).

BETECOM : M. Vissenaekens, instituteur (*onderwijzer*).

BEYGHEM : M. Tilemans, curé (*pastoor*).

BIERBEEK : M. Jacobs, curé (*pastoor*).

BIEZ : M. Emile Benoit.

BOMAL : M. Jules Grenier, géomètre du cadastre, à Jodoigne.

BONLEZ : Comte Arnold Du Monceau de Bergendal, bourgmestre.

BOORTMEERBEEK : M. Van Gorp, docteur (*geneesheer*).

BRUXELLES (BRUSSEL) : MM. Henri de Bosschere, major retraité (*rustende majoor*), professeur honoraire à l'École de guerre (linguistique, étymologie) (*eereprofessor aan de Krijgsschool, taalkennis, woordafleidkunde*); Coayn, conseiller communal (*gemeente raadslid*); Alphonse de Marneffe, toponymie (*plaatsnamenkunde*); Foncke, professeur à l'Athénée de Bruxelles, docteur en philologie germanique (*leeraar aan het Atheneum Elsene, doctor in germaansche philologie*); Gilmont, commissaire d'arrondissement (*arrondissementskommissaris*); Th. Jamar, licencié en sciences sociales, instituteur (*licentiaat in maatschappelijke wetenschappen, onderwijzer*); Minnaert, professeur à l'Institut des Hautes Etudes; Aug. Vin, toponymie (*plaatsnaamkunde*).

CHEN : M. le baron de Kerckhove d'Exaerde, bourgmestre (*burgemeester*).

CLAY : M. Henri Rousseau, conservateur des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles.

CORBAIS : MM. Ploegaerts, curé (*pastoor*) et Bourguignon, instituteur (*onderwijzer*).

DEBIEVE : M. Minne, Adrien.

DEBIEVE : M. Smolders, bourgmestre (*burgemeester*).

DEBIEVE : M. De Coninck.

DEBIEVE : G. Van Oostveldt, architecte.

DEBIEVE : M. de Viron, bourgmestre (*burgemeester*).

DEBIEVE : M. Henri Snappe, instituteur (*onderwijzer*).

DEBIEVE : Albin Charlier, conseiller communal (*gemeenteraadslid*).

DEBIEVE : Brunard, sénateur (*senator*); Jules Dewert.

DEBIEVE : ERBEMPDE : M. Louis Chaltin, brasseur (*brouwer*).

DEBIEVE : EN : Rév. chanoine Delestré, archiviste de l'abbaye.

DEBIEVE : EN : conseiller provincial, notaire honoraire (*provincieraadslid, notaris*); M. Van den Weege, inspecteur cantonal (*kantonaal inspecteur*).

DEBIEVE : EN : M. le baron de Troostembergh, ancien bourgmestre, membre du conseil provincial.

DEBIEVE : MM. : M. Cam., bourgmestre (*burgemeester*); Roseleth, directeur de l'état de l'abbaye de Parc (*prelaat der abdij*).

DEBIEVE : curé (*pastoor*).

(onbekend)

secretaris

3<sup>me</sup> Année. — N<sup>o</sup> 16

Février 1924

Le Folklore Brabançon

SOMMAIRE :

Nos Sibylles. — La Procession de Campenhout. — L'érection de la Confrérie de Notre-Dame de Hal de Bruxelles. — Le Serment des Arbalétriers. — La Chapelle de l'Ermitage à Hekelegem. — Le Béguinage d'Overysse. — Quelques sobriquets et brocards du Roman Pays de Brabant. — La couque de Noël (toteman) et la procession à rebours, à Tirlemont. — Menus faits, etc.

Nos Sibylles.

Epigraphe.

Le monde hétéroclite des sibylles comprend les cartomanciennes, les chiromanciennes, les pythonisses, les voyantes de haut et de bas étage, toute la pléiade de somnambules lucides, les mystiques qui vaticinent d'après les textes obscurs de l'Apocalypse, les devineresses qui interprètent les songes, les ondulations et les spirales de liquides colorés ou du marc de café et toute la série vulgaire de diseuses de bonne aventure de nos foires et marchés publics; en un mot, toutes les virtuoses de l'imposture qui prétendent posséder le pouvoir de dévoiler les événements futurs. Dans la grande ville et les stations balnéaires, certaines pythonisses avides de célébrité et... de gros billets, et jalouses de la gloire et de la fortune de M<sup>me</sup> de Thèbes, de M<sup>lle</sup> Cuesdon et d'autres astres de première grandeur qui brillent au firmament de la crédulité aveugle, attirent leur clientèle par une réclame chèrement payée et toujours très habile et rendent leurs oracles dans un boudoir luxueusement meublé. Sur le guéridon de l'antichambre, les clientes trouvent à leur disposition des ouvrages de magie, d'occultisme et de télépathie; sur un divan capitonné de soie sont éparpillées dans un beau désordre des cartes de visite armoriées d'illustres inconnus et dans les encoignures, sur des colonnes en onyx, des bronzes d'art et des vases de Sèvres portant une dédicace des donateurs reconnaissants et enthousiasmés. Une chouette empaillée, l'oiseau consacré à Minerve et présage heureux par excellence occupe la place d'honneur dans un meuble vitré Louis XV au milieu de quantités de jolis bibelots et porte-bonheur.

Déjà rendus confiants par cette ambiance suggestive, les naïfs consultants seront bientôt totalement subjugués par la grâce et la distinction, l'affabilité et la correction, le main-

FRW 2242

398  
(493.2)  
FOL

H



tien et la diction impeccable de la Sibylle. Apollon lui-même va rendre l'oracle par la bouche de cette nouvelle et gracieuse muse Thalie.

\* \* \*

Les sibylles urbaines sont des psychologues aussi habiles que raffinées, elles possèdent à fond l'art de lire dans le cœur de leurs adeptes et de scruter le tréfonds de leur âme. Elles interprètent avec une rare science l'expression de la physionomie générale de leurs dupes, les plis de la face, la moindre contraction fibrillaire, les mouvements des paupières et des lèvres. C'est cet art consommé de sonder les cœurs qui leur procure la célébrité.

La sibylle des campagnes, peu instruite ou même illettrée, procède tout autrement; elle capte la confiance par une profonde humilité — réelle ou voulue — et à l'encontre de ses consœurs de la ville, elle ne se spécialise pas dans une seule branche de l'art de la divination, elle fait tous les genres : elle tire les cartes, lit les signes de la main, interprète les songes, prédit le temps, enseigne les vertus curatives de toutes les herbes, guérit par des méthodes occultes quantité de malades abandonnés des médecins, et elle indique les pèlerinages appropriés aux diverses affections dont sont affligées ses nombreuses clientes.

Parmi les sibylles du canton d'Assche, il en est une qui a une réputation bien assise, elle habite uneasure en torchis couverte de chaume, dont quelques grands arbres protègent la charpente vermoulue et désarticulée contre la violence des vents. Tout l'habitat respire la misère; comme l'unique croisée ne peut pas s'ouvrir — elle céderait entièrement à une faible traction — l'aérage se fait uniquement par un poêle dit « de Louvain » et par la porte-brisée du vestibule; un relent de moisi se dégage des rares meubles tous boîteux. C'est derrière une large table en chêne noirci que notre sibylle rend ses oracles; elle est complètement illettrée, ne connaît pas d'a. Sa paupière inférieure droite est rongée par un épithélioma qui lentement envahit les tissus voisins; mais pour ne pas perdre de son prestige, elle ne se hasarderait pas à consulter le médecin pour ce bobo. J'ignore de quelle façon elle tire les cartes, interprète les lignes de la main et les songes, mais il lui arrive qu'elle renvoie des clientes à huitaine, sous prétexte de fatigue cérébrale, mais sans doute pour avoir le temps de se ren-

seigner sur leurs antécédents et leurs projets. Au grand profit des cultivateurs, en temps de récolte, elle prédit le temps d'après le vol et le cri des oiseaux, le son des cloches, la forme des taupinières, la quantité de glands de chêne et de noix, la manière dont les animaux domestiques se couchent et se lèchent les babines; elle indique le moment propice pour cueillir les fruits et déterrer les pommes de terre dans le but d'empêcher toute pourriture. C'est aussi elle qui coupe, à des époques déterminées de floraison ou de maturité, les diverses herbes nécessaires à la préparation du fameux cataplasme qui guérit la pleurésie (fleuriskoek) dont elle est seule à connaître la vraie recette et la manière spéciale de cuisson. Quel est le thaumaturge qui peut rivaliser avec notre sibylle qui prétend, avec une conviction déroutante, qu'elle a guéri, par des procédés inconnus, quantité de caries osseuses et de phtisies pulmonaires? Mais elle doit en majeure partie sa grande réputation à sa connaissance complète de tous les lieux de pèlerinage. L'analogie des noms, l'assonance même boîteuse des lieux de pèlerinage avec le nom ou le siège d'une maladie constituent pour cette sibylle illettrée le véritable et unique critérium; c'est ainsi que toutes les maladies de l'ouïe (gehoor) doivent être guéries par un pèlerinage à Vilvorde (en flamand et par syncope: Vilvooren); les maladies du cuir chevelu et spécialement l'alopecie en aires et la teigne (haarworm) par un pèlerinage à Haren; les maladies des seins (borsten) et les affections cardiaques (borstwater), à Burst et Borsbeek. L'herpès circiné, appelé vulgairement roue de Sainte-Catherine, se guérit à Lombeek-Sainte-Catherine, et le saint qu'il faut invoquer contre les maladies de la vessie (blaas) et toutes les affections bulleuses, est saint Blaise (H. Blasius). Aux personnes qui lui demandent pourquoi elle ne fait pas guérir la plaie qui lui ronge la face, elle répond invariablement: « Je mourrai trois jours après la fermeture « complète de ma plaie, mais je me console à l'idée que le « jour de mon enterrement toutes les personnes guéries par « mon intervention diront une bonne prière pour moi. » Le désintéressement relatif de notre héroïne et sa foi intime dans ses méthodes curatives contrastent singulièrement avec la cupidité sordide des sibylles urbaines qui exploitent malicieusement la crédulité humaine et l'irrésistible besoin



de sonder l'avenir et qui même avouent que leurs prédictions et révélations ne servent qu'à duper leurs adeptes.

\* \* \*

De tous temps, les hommes et spécialement les puissants de la terre se sont évertués à connaître l'avenir, à scruter le destin; l'astrologie ou l'art de prédire les événements futurs par l'inspection des astres comptait des adeptes convaincus dans les rangs sociaux les plus élevés; des rois et des princes avaient à leur service un astrologue attitré, pour tirer leur horoscope dans les grands événements de leur famille ou de leur peuple. Les sibylles se rencontrent dans toutes les nations de l'antiquité. Il existe (1) sous le nom d'oracles sibyllins un recueil de vers (14 livres) qui par ses morceaux les plus anciens appartient à la littérature hellénistique juive et qui a longtemps été tenu pour un authentique recueil d'oracles des sibylles païennes. Varron raconte que les livres sibyllins ne sont pas d'une seule sibylle, mais qu'on les appelle sibyllins parce que chez les anciens toutes les femmes qui vaticinaient portaient le nom de sybilles. Celles-ci étaient des vierges qui habitaient des cavernes ou près des sources et animées de l'esprit d'Apolon. C'est sous l'empire de l'extase qu'elles prédisaient l'avenir (2). Cette constatation prouve que les sibylles n'étaient que des femmes hystériques. On trouve dans les écrivains chrétiens des premiers siècles de nombreuses invocations aux livres sibyllins qui, suivant eux, avaient prédit la venue du Messie, raconté par avance ses miracles et même exposé très clairement le mystère de la Trinité. Mais il est depuis longtemps bien démontré que ces prétendus vers sibyllins sont des pièces apocryphes et fabriquées dans le cours du 11<sup>e</sup> siècle de notre ère. On doit à Gallaeus une collection complète de ces prétendus oracles (3). Dans l'antiquité elle-même, les hommes les plus éclairés et les plus affranchis des superstitions religieuses de leur pays, n'ajoutaient aucune foi aux oracles les plus révévés. Tels furent Démosthènes, Cicéron, César et Caton d'Utique. Ce dernier répondit à ses amis qui le pressaient de consulter

(1) *Dictionnaire de la Bible*, par Vigouroux.

(2) *Winkler Prins geïllustreerde Encyclopedie et Herder's Konversations Lexikon*.

(3) *Encyclopédie Universelle*, B. Dupin de Vorepierre

l'oracle de Jupiter Ammon que les oracles n'étaient bons que pour les femmes, les esprits faibles et les ignorants. Depuis cette époque reculée, le monde n'a pas changé; dans notre 20<sup>e</sup> siècle, qui se targue de ses découvertes scientifiques, le peuple a foi dans la charlatanerie divinatoire des sibylles, il est moins excusable que les peuples de l'antiquité qui vivaient dans l'ignorance complète des lois de la nature et auxquels la religion enseignait que les dieux, quoique supérieurs, étaient semblables aux hommes et avaient avec l'espèce humaine des communications de diverse nature; en outre, les oracles étaient rendus en termes ambigus susceptibles d'interprétations diverses.

\* \* \*

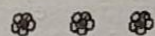
De nos jours, comme au temps de Caton d'Utique, les femmes, les esprits faibles et les ignorants sont des adeptes convaincus et incorrigibles des sibylles modernes. Les névrosées du High-life, les femmes galantes, les épicuriennes, des snobs et des nouveaux riches, sans songer un seul instant que les événements découlent naturellement de la volonté de l'homme et de son libre arbitre, font des appels répétés, pour connaître les événements futurs, à la science et à la clairvoyance de pythonisses célèbres; les bourgeoises qui ont l'âme en peine, les aspirantes-héritières, les vieilles filles qui ne veulent pas coiffer sainte Catherine, et des veuves joyeuses qui veulent convoler à nouveau, des cabotines et des mystiques ouvrent leur cœur... et leur bourse, aux pythonisses de deuxième rang, et les campagnardes, les ouvrières et les servantes se contentent des oracles d'une sibylle obscure qui, sans trop entamer le contenu de leur réticule, tire leur horoscope, prédit un bon mari, un héritage plus ou moins tardif et indique éventuellement un pèlerinage spécial pour obtenir santé et bonheur. Il est hors conteste que les plus incrédules en matière religieuse sont, en général, les plus fanatiques en matière sibylline.

Le code pénal frappe d'amende et d'emprisonnement « les gens qui font métier de deviner, de pronostiquer ou d'expliquer les songes » et ordonne de « saisir et de confisquer les instruments, ustensiles et costumes servant ou destinés à l'exercice du métier de devin, pronostiqueur ou interprète des songes ».



Qu'il me soit permis de croire que l'application des peines d'amende et d'emprisonnement n'a pas diminué d'une unité le nombre des sibylles et de leurs adeptes. Le besoin inné de scruter l'avenir, le penchant irrésistible au surnaturel, la crédulité naïve resteront l'apanage des peuples dans la pérennité des temps. Pauvre mentalité humaine!

D' POODT.



### La Procession de Campenhout.

La vaste commune de Campenhout, qui compte 3,500 habitants, éparpille ses hameaux au milieu d'une plaine fertile bien cultivée, où survivent çà et là des lambeaux de bois.

Ce plateau était fort boisé autrefois. En 1686, les bois de Campenhout avaient une superficie de 381 bonniers.

De là le nom du village, dont la terminaison *hout* (anciennement *holt*) signifie indubitablement bois. On fait dériver le déterminatif *campen* du latin *campi*, champs, mais cette étymologie est moins certaine, ce me semble.

Toute cette contrée respire l'aisance. On n'y voit que des petites fermes propres, exploitant 2 à 3 hectares, et dont les occupants, presque tous propriétaires, cultivent leurs terres en famille. La culture du *witloof* y a été introduite depuis que la bâtisse empiète sans cesse sur les champs d'Helmet et d'Evere.

De temps immémorial, Campenhout est le village le plus important de la région. Son église n'était pourtant qu'une demi-église, ou église secondaire, une *dimidia ecclesia*, lorsque l'évêque de Cambrai Roger confirma, par un diplôme daté de 1180, la donation du patronat de cette église à l'abbaye de Cortenberg, par son prédécesseur Burchard, en 1123.

Jusqu'à une époque récente, le village ne possédait qu'une seule église paroissiale, l'église Notre-Dame, dont le clocher élevé se dresse au centre du village, à peu de distance de la chaussée de Haecht, qui coupe tout le territoire de la commune.

Depuis quelques années, une nouvelle paroisse a été créée au hameau de Relst, situé de l'autre côté de la chaussée.

C'est ce qui explique les grandes proportions de l'église de Campenhout, bâtie en briques, en 1872-1874, à la même place que l'ancienne église en style ogival tertiaire du xvii<sup>e</sup> siècle.

L'église actuelle en néo-gothique a, intérieurement, belle allure, malgré la lourdeur de ses colonnes. Son ameublement est tout à fait moderne. A signaler une particularité: les vitraux, offerts par des paroissiens, représentent chacun une des stations du chemin de la croix.

On n'a conservé aucun objet décoratif de l'ancienne église, si ce n'est la chaire de vérité et la statue de Notre-Dame de Campenhout. Cette dernière est une élégante sculpture en bois du xvi<sup>e</sup> siècle, polychromée il y a quelques années. La madone est représentée debout, portant d'une main un sceptre, de l'autre, l'enfant Jésus, et parée de riches vêtements.

Un habitant du village possède la statue de saint Sébastien, qui décorait l'église démolie.

L'*Assomption* qui, d'après Alphonse Wauters, s'encadrait dans le maître-autel, a dû être vendue par la fabrique d'église, lors de la construction du temple actuel.

Toutefois, dans le salon de la cure, on peut admirer un des grands paysages qui étaient appendus dans le chœur. C'est une *Fuite en Egypte*, qui ne mesure pas moins de 4m.25 x 2m.75 et qui n'est pas sans valeur.

La sainte famille est représentée prenant du repos, à l'ombre d'arbres touffus, entourés d'anges, et en face d'un grand paysage d'Egypte. Les arbres sont bien croqués, de même que les personnages, lesquels sont peints avec élégance et rappellent l'école de de Crayer.

D'après M. R. Willems, curé du village, qui m'a invité fort aimablement à admirer cette œuvre, celle-ci serait attribuée à David Teniers III, mais je doute que cette attribution ait grand fondement.

La cure s'abrite au pied de l'église, dans un nid de verdure clos de murailles. C'est une retraite paisible, où l'on doit vivre heureux.

Le bâtiment actuel est une construction du xviii<sup>e</sup> siècle, en briques et pierres blanches, et qui ne manque pas de cachet, bien qu'on ait eu la fâcheuse idée de moderniser les fenêtres.

A côté, plus près de l'église, on voit une bâtisse plus



vieille, dont les ancrages indiquent le millésime 1638. C'est l'ancienne cure, dit-on. Elle a conservé un pignon à redents et une jolie lucarne, et est ombragée par un mûrier vénérable, bien sain et vigoureux. Il étale sa large cime au-dessus d'un tronc courbé et pittoresque.

Ce bel arbre n'aurait-il pas été planté en 1638, lorsqu'on édifia la cure désaffectée?

\* \* \*

La statue de Notre-Dame de Campenhout est très vénérée dans le village, où on lui consacre annuellement une fête spéciale et solennelle, le mercredi des Quatre-Temps, après la Pentecôte. Ce jour-là, une grande procession costumée parcourt tout le territoire de la commune.

Cette cérémonie religieuse a toujours été très en honneur dans cette localité rurale. Les paysans badigeonnent leur maison pour la circonstance.

Tout le village, d'ailleurs, tient à assister au pieux défilé. Les participants, au nombre de 300 à 400, achètent tous leur costume ou leur robe de fête. Les non-costumés ferment la marche.

En tête du cortège, figurent de nombreux cavaliers. Presque tous les chevaux du village participent à la pieuse promenade. La madone est portée par 40 à 50 jeunes filles.

Chaque hameau était représenté jadis par une vierge en blanc, apportant une offrande à la madone.

La procession est précédée d'une messe solennelle, à 7 h. 1/2 du matin. Elle se met en marche à 8 h. 1/2 et ne rentre au village que vers 2 h. 1/2. Elle fait un arrêt de vingt minutes à Relst, où les participants se reposent et se substantent.

La gilde locale a toujours assisté à la fête. Elle possède un collier en argent de l'an 1652, sur le médaillon duquel on voit l'effigie de son patron, saint Sébastien, et de la Vierge miraculeuse de Campenhout.

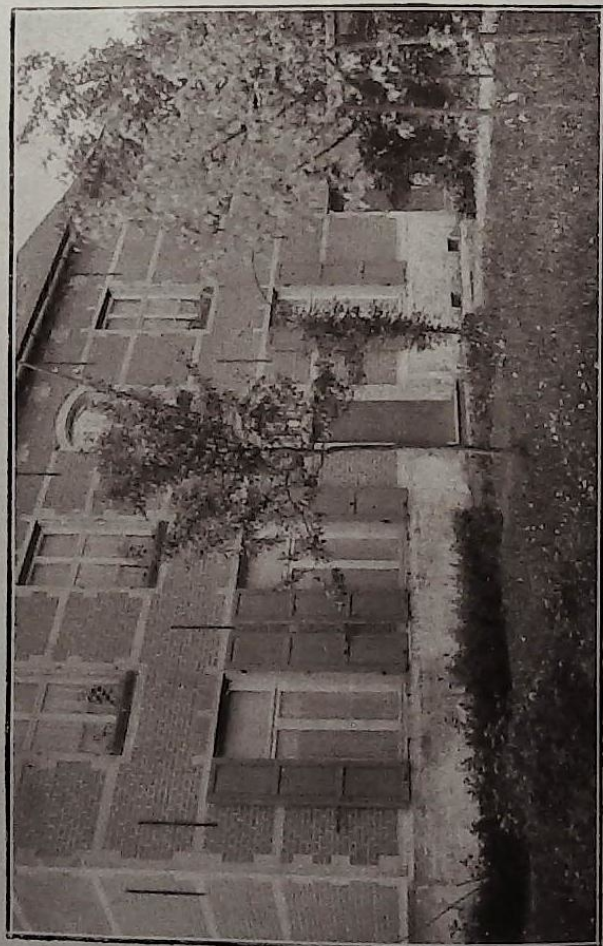
D'après la tradition, la procession de Campenhout serait une de celles qu'on organisa autrefois, en maintes localités, pour se prémunir de la peste, à l'époque où ce fléau décimait le pays. Dans la suite, la madone de Campenhout fut invoquée pour toutes les maladies contagieuses. Elle connut surtout une grande vogue au xvii<sup>e</sup> siècle.

On trouvera ci-contre une reproduction du drapelet



L'ancienne cure de Campenhout (1638).  
(Photographie de M. Cosyn.)





La cure actuelle de Campenhout (xviii<sup>e</sup> siècle).  
(Photographie de M. Gosyn.)



La statue miraculeuse de N.-D. de Campenhout (xvi<sup>e</sup> siècle).



qu'on distribuait autrefois aux pèlerins venant faire leurs dévotions à Campenhout et sur lequel on voit une représentation de la procession annuelle (1).

Les reliques du Saint-Sacrement, portées par un prêtre, accompagnant le cortège, sont entourées d'une garde à cheval.

Chose curieuse, cette procession, par le fait qu'elle se fait un jour ouvrable, n'attire pas d'étrangers et elle ne passe pas entre des rangs de spectateurs.

— Le village organise ce cortège à son intention, me disait M. le curé.

Je présume que les habitants des villages environnants y participaient autrefois. Les autres processions qui ont lieu chaque année à Campenhout, à la Fête-Dieu et à l'Assomption, ne présentent en aucune façon le même faste.

ARTHUR COSYN.



### L'érection de la Confrérie de Notre-Dame de Hal de Bruxelles.

La grande procession annuelle de Notre-Dame de Hal, le premier dimanche de septembre, donnait lieu, sous l'ancien régime, à une foule de coutumes aussi pittoresques que savoureuses. Un formalisme très rigoureux en réglait les moindres détails. Les nombreuses confréries figurant dans le cortège (2) avaient chacune leurs « droits, prérogatives et privilèges ». Aussi, le Magistrat de Hal devait user de diplomatie pour faire régner entre elles la bonne entente et apaiser les conflits de préséance qui éclataient à tout moment. La confrérie de Namur se montrait particulièrement ombrageuse.

Depuis l'année 1714, les fidèles de Notre-Dame habitant Bruxelles avaient constitué une association pieuse. La nouvelle confrérie, se trouvant être « la plus jeune de

(1) Voyez aussi à ce sujet le beau livre : *Les Drapelets de Pèlerinage*, publié en 1922 par M. Emile H. Van Heurck.

(2) Chacune de ces confréries mériterait une monographie dans le genre de celle de M. le D<sup>r</sup> Desmons, « Le pèlerinage des Tournaisiens à Hal sous l'ancien régime », *Revue Tournaisienne*, t. VIII (1912), pages 73-77, 97-102. Je me propose d'écrire un jour l'histoire de la Confrérie de Namur, constituée au xv<sup>e</sup> siècle, et qui subsiste encore.



Tableau *La Fuite en Egypte*, attribué à David Teniers III et conservé à la cure de Campenhout. Photographie de M. Cosyn.



toutes », devait marcher en tête de la procession « sans se pouvoir séparer en divers plotons ny laisser personne d'entre eux derrière ou à côté de l'image de la Sainte Vierge ». Or, l'année suivante, en 1715, le prince et la princesse de la Tour (1), jouant un peu le rôle de membres protecteurs, accompagnèrent, à Hal, les confrères de Bruxelles, afin d'orner l'image miraculeuse d'« une très fine et précieuse faille de dentelle ». Ces grands personnages s'avisèrent de suivre la statue de Notre-Dame, et les confrères de Bruxelles, pour les mettre « hors la foule », les firent protéger par une garde de vingt-cinq grenadiers. C'était là une atteinte portée aux droits des autres confréries. Aussi, ceux de Namur, dans leur ressentiment, quittèrent brusquement la procession, après avoir « plier leur étendard ». Le Magistrat de Hal leur écrivit à plusieurs reprises; voulant éviter tout reproche de favoritisme, il joignit à sa première missive la copie de l'acte constitutif de la confrérie de Bruxelles. C'est ce document, encore inédit, que je publie ci-après; il est intéressant à plus d'un point de vue. Je dois ajouter que les Namurois, ayant reçu « assurance que cela n'arriveroit plus », se déclarèrent « disposés à continuer encor leur dévotion à l'ordinaire » (2).

Félix ROUSSEAU.

\* \* \*

Du 10 septembre 1715.

Comme les zélés de la Sainte Vierge Marie demeurans en la ville de Bruxelles sont venus honorer avecque dévotion et solennité deux ans consécutifs son image miraculeuse reposante en la ville de Hal, et que la première année ils luy ont offert un très riche manteau de tissu d'or fleuragé, et la seconde année une très fine et précieuse faille de dentelles, que leurs Excellences le Prince et la Princesse de la Tour luy sont venus attacher; ils ont en mesme temps déclaré qu'ils estoient d'intention de continuer cette dévotion, et à cette fin ont requis d'être érigés en Confrérie soub le titre de Notre-Dame de Hal pour pouvoir annuellement venir honorer cette sainte Image en la mesme manière et formalité que toutes les autres confréries quy

(1) Probablement le prince et la princesse de Tour et Taxis.

(2) Les phrases entre guillemets sont extraites de la correspondance échangée entre le Magistrat de Hal (c'est-à-dire le bailli, le mayeur et les échevins) et les Namurois. Cette correspondance, ainsi que la copie de l'acte de fondation de la confrérie de Bruxelles, est conservée dans le portefeuille n° 246 des archives de la ville de Namur (aux Archives de l'Etat. à Namur).

sont érigées soub le mesme titre; et étant à ce sollicité par Jean-Baptiste Hofhuis, Jean-Baptiste Moriau, Guillaume La Fosse, Guillaume Bulincx, Daniel De Meyer, Pierre Gouy, Josse de Liecque, Arnoul Timmermans, André de Brou, N. Van der Linden, Govaert Goossens, Jacque Del Sau, N. Coloné et Josse de Lee, leur commis et députés,

Nous Bailly, Pasteur, Mayeur et Eschevins de la ville et terre de Hal, ayans en cette qualité à titre d'office la direction suprême de l'Eglise et Chapelle Notre-Dame, et considérant que cette nouvelle dévotion augmentera journalièrement à la plus grande gloire de Dieu et de Sa sainte Mère, avons receu les avant-dits supplians (1) avecque tous leurs constituans et successeurs entre les confréries de Notre-Dame dudit Hal, soub les conditions suivantes :

Scavoir, qu'ils se trouveront annuellement en corps et sous un étendart hors la Porte de Bruxelles vis-à-vis la grande porte de la cense des Pères Jésuites, d'où ils enverront quelques députés vers les sieurs Bailly et Magistrat pour les informer de leur arrivée, quy, après s'être assemblés, les viendront processionnellement saluer et les accompagner soub le son de la grosse cloche jusques à la grande porte de leur église, de là les supplians défilèrent incessamment par le Marché, jusques en la Chaussée où ils se rangeront à la tête et avant les trois compagnies bourgeoises de cette ville de Hal quy en passant les salueront de quelques descharges, et suivront les supplians en bon ordre avecque toutes les bonnes confréries, rangées selon la coutume ordinaire, suivant leur ancienneté et stations, jusques hors la Porte de Mons vis-à-vis la maison nommée le Bas-Bleu, où les supplians délaissent le rang de la procession, et se rangeront en ordre de bataille sur la campagne voisine à main gauche de la Chaussée, laissant passer devant eux lesdites trois compagnies bourgeoises et toutes les autres bonnes confréries, saluans entre-temps de quelques descharges le Vénérable (2) et la Sainte Image, sans que les supplians tant à l'entrée qu'à la sortie de ladite procession ne se pourront séparer en divers plotons ny compagnies, ny laisser quelques uns d'entre eux derrière ny à côté de l'image de la Sainte Vierge, mais comme la plus jeune confrérie, devront tous ensemble marcher à la tête de ladite procession, et d'abord qu'icelle leur serat passée hors ladite Porte de Mons, ils seront obligés de traverser la ville et de se venir ranger hors la Porte de Bruxelles depuis la séparation du Brabant, au loing de la Chaussée jusque à la piedcente (3) menante au dessus de la cense des Jésuites vers Bussinge, où, à l'arrivée de la procession, ils se rangeront devant le Vénérable et marcheront ainsy en bon ordre jusque sur la Place, sans pouvoir laisser quelqu'un près de ladite

(1) C'est-à-dire les Bruxellois.

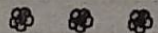
(2) C'est-à-dire le Saint-Sacrement.

(3) Sentier.



image, mais pourront dénommer huit personnes d'entre eux pour recevoir la Vierge des mains du Magistrat au coin de la première maison qui fait l'entrée de la ville, et de là, la porteront avecque vénération jusques au puich (1), vis-à-vis la maison portant l'enseigne du paon, où les supplians délivreront la sainte image à la Confrérie de Sainte Renelde; ce fait lesdits huit personnes se retireront et se joindront à leur compagnie, quy doit desia (2) être marchée (3) sur la Place pour honorer le Vénérable et la Vierge de quelques descharges en passant; et d'abord que le Vénérable serat entré dans l'église les supplians se retireront tous ensemble et feront place aux trois compagnies bourgeoises de ladite ville de Hal; quy s'étant lors rangés à la suite de ladite procession s'y doivent venir former en ordre pour prendre congé dudit sieur Bailly et du Magistrat. Après quoy lesdits du Magistrat feront présenter, en la forme ordinaire, aux supplians quatre gелtes de vin blanc et un demy mouton roti, en reconnaissance duquel présent les supplians devront donner pour offrande à l'Eglise, es mains du trésorier, la somme de douze florins, pardessus six florins qu'ils devront encore donner pour une messe solemnelle quy se ferat le lendemain par le sieur pasteur à leur intention, laissant à leur discrétion l'augmentation de leurs offrandes; auxquelles conditions les supplians se sont volontairement soumis, avecque promesse tant pour eux que leurs successeurs de les accomplir en tous leurs points et articles. Fait audit Hal, ce 10 septembre 1715.

Cette copie est conforme à son original couché en flamend sur le registre des Confréries, ce qu'atteste le bourghemattre de la ville de Hal soussigné. (Signé J. Merchier, 1715).



## Les Serments des Arbalétriers.

(Traduction.)

Une confrérie qui a des racines profondes dans le peuple, surtout à la campagne, est le serment des arbalétriers. Il n'y a pour ainsi dire pas de ville ou de village, surtout dans le pays flamand, qui n'en possède. Leur origine remonte très loin, au moyen âge, quand les rois, ne pouvant se fier au soutien de leurs vassaux, cherchaient un appui auprès

(1) Puits.

(2) Déjà.

(3) Sans doute *massée* — Peut-être la traduction littérale de l'expression flamande « zijn gegaan »? Mais il faudrait consulter à ce sujet « l'original » flamand (Réd.)

des serments des citoyens libres des communes naissantes. Il s'ensuit qu'il est impossible d'indiquer avec certitude la date de la fondation de la plupart de ces confréries.

Les documents de ces sociétés ont disparu — à quelques exceptions près — par suite des guerres des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles. Rarement nous avons des données remontant plus haut que l'an 1500 ou 1600. Il s'ensuit qu'on ne sait pour ainsi dire rien de leur existence antérieure, alors même que la confrérie est plus ancienne.

Quand les rois eurent constitué leurs armées permanentes, les serments perdirent leur caractère de gardes civiques et devinrent des sociétés d'amusement. Ils apparaissent dans des circonstances tristes ou joyeuses. Toute la vie populaire au village se rattache à ces confréries. La joie s'empare des villageois, quand la société sort, musique en tête, pour des exercices de tir. Tout le monde saute et danse autour du nouveau roi et Bacchus est fêté comme il faut. La société assiste à tous les grands événements et se groupe alors autour de son roi qui porte le collier.

L'oiseau est la partie principale du collier. Ce sont parfois de véritables œuvres d'art. J'en donne ici trois exemplaires. Le premier exemplaire est le collier du serment de Gossoncourt (Goidsenhoven), près de Tirlemont. Il a été fait entre 1660 et 1680. La plus ancienne plaque qui y est attachée, porte le millésime 1774 et fut donnée par le chef François Maes. Cette confrérie est plus ancienne, car en 1661 nous trouvons déjà mentionnée une terre, désignée sous le nom de « schuttersgrond » (terre des arbalétriers). Nous avons encore une carte originale du jardin de 1660, une copie de la Caemer-Caerte (carte de la Chambre) de la même année, et leur registre des résolutions de 1770.

La deuxième est de Oirbeek, près de Tirlemont. En 1720, cette confrérie reçut son règlement de Louvain; il en existe encore une copie, de même que la copie d'un testament qui leur lègue des biens. Le collier est probablement de la même époque. La plus ancienne plaque date de 1809.

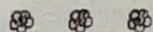
Le troisième collier est de beaucoup le plus beau; il est de Nerm, près de Hougaerde. Cette confrérie ne possède plus que son collier (oiseau). On ne peut donc pas préciser son origine. On suppose qu'il date du xvii<sup>e</sup> siècle.

Il est incontestable que jadis des serments ont eu une heureuse influence. A l'époque où l'on ne connaissait pas de



lois, les règlements des confréries apportaient des notions de discipline et contribuaient donc au maintien de l'ordre. Nous y reviendrons à l'occasion.

H. REYMEN.



## La Chapelle de l'Ermitage à Hekelgem <sup>(1)</sup>.

(Traduction.)

A la limite nord-ouest de Hekelgem, près du hameau du Hoek (Erembodegem), non loin de la grand'route Assche-Alost, se trouve une petite chapelle.

Elle est située à un carrefour à côté d'une métairie, à l'entrée d'un petit bois, un des nombreux restes des forêts qui couvraient la chaîne de collines qui s'étend de Renaix à Assche en passant par Grammont et Ninove. Ces forêts formaient le bord septentrional de la grande forêt charbonnière qui traversait la Belgique centrale de l'ouest vers l'est.

Le bâtiment actuel n'est qu'une partie, notamment le chœur de l'ancienne chapelle qui s'étendait jusqu'au chemin non pavé qui passe devant l'édifice; les parties délabrées furent démolies naguère par l'ancien propriétaire, M. T'Kint. Le chœur fut conservé et l'on y adjoignit une nouvelle façade en style roman. Il est regrettable que toute la chapelle ne fût pas restaurée telle qu'elle était avant la Révolution française. A cette époque, elle devait être un joyau avec sa belle ornementation intérieure et son clocheton élancé. La chapelle même date d'environ 1760 et a été érigée à l'endroit où se trouvait l'ancienne chapelle qui fut bâtie probablement au XI<sup>e</sup> siècle (2). Aux ancras sous le toit, la bonne femme qui garde le sanctuaire, nous montra les incisions IIXII et elle crut que le bâtiment date de cette année. Les incisions me paraissent apocryphes. L'ancien ermitage existait avant cette date, mais le bâtiment actuel

(1) Nous remercions ici pour les renseignements qu'il a bien voulu nous donner, M. Roseleth de Hekelgem, l'auteur d'une étude sur la « Chapelle de l'Ermitage », dans *Eigen Schoon*, Revue pour l'histoire et le Folklore du Brabant occidental, 1<sup>re</sup> année, n<sup>o</sup> 10 (1911), Assche.

(2) On sait que l'abbaye d'Affligem fut partiellement restaurée en 1762, d'après les plans de l'architecte Dewez. Il est probable que celui-ci fut chargé aussi de la reconstruction de la chapelle.

est, comme nous le disions, de date plus récente. Une légende poétique, racontée par le jésuite C.-A. Lapidé (1566-1637), se rattache à la fondation de l'ermitage.

Un moine de l'abbaye d'Affligem s'était retiré dans la solitude du bois, au pied du mont Bouckhout. Plongé dans de profondes méditations, il fut tout à coup frappé par le beau chant d'un oiseau qui le charma tant qu'il fut enveloppé par les sphères célestes et ce n'est qu'après trois cents années qu'il se réveilla de ce rêve céleste. Sans avoir conscience de la longue durée de son extase, il retourna à l'abbaye pour pouvoir assister à temps aux vêpres, mais, oh! miracle, la nature autour de lui avait changé; l'abbaye aussi avait un autre aspect; il ne reconnut plus les moines et quand il se fit connaître au supérieur, on lui répondit que trois cents ans auparavant il y avait eu un moine portant son nom, mais que celui-ci un jour s'était retiré dans le bois et avait disparu sans laisser de trace. Peu après, il mourut en sainteté et son âme retourna au ciel dont il avait déjà savouré le bonheur.

A l'endroit où le fait extraordinaire avait eu lieu, on construisit une chapelle et elle fut consacrée à Notre-Dame de l'Ermitage.

Voilà la légende, qui nous touche comme un doux zéphyr du naïf moyen âge, de ces temps de culte profond, de touchante piété, d'enthousiasme poétique mêlé à un profond mysticisme.

Il y a quand même un fond de vérité dans cette tradition. Sans nul doute, la chapelle fut bâtie — le nom le dit suffisamment — à un endroit où se trouvait autrefois un ermitage. Au début du moyen âge et même plus tard, il arrivait bien souvent que des moines, poussés par leur répulsion des choses mondaines et par leur ardent amour de Dieu, trouvaient la vie dans les cloîtres encore trop mondaine et s'isolaient dans des lieux déserts du bois pour s'y livrer dans le silence à leurs méditations sur la grandeur de Dieu et les félicités du ciel. A cet endroit, plus d'un ermite a probablement habité. Le lieu y convenait bien; à cette époque, il se trouvait au fond d'un bois qui est presque complètement détruit aujourd'hui; à proximité, il y avait une source qu'on nomme encore « Kluizeputteke » (puits de l'ermitage).

L'endroit aurait été choisi par saint Ursmar, deuxième



supérieur de l'abbaye de Lobbes, qui s'y serait retiré comme ermite à la fin du vi<sup>e</sup> siècle.

C'est ce qu'écrivit le bollandiste, le père Corn. De Smedt. Saint Ursmar donna l'ermitage à l'abbaye de Lobbes, qui plus tard fut obligée par l'évêque de Cambrai à en transférer l'administration à l'abbaye d'Affligem (xi<sup>e</sup> siècle).

Depuis lors, la chapelle fut toujours desservie par un religieux de cette abbaye, qui portait le titre de « cluysmeester » (maître de l'ermitage).

Depuis les temps les plus anciens, la chapelle de l'Ermitage était le lieu d'un pèlerinage annuel renommé. On venait y invoquer Notre-Dame de l'Ermitage contre les maladies des enfants, contre les fièvres. Les mères enceintes venaient aussi y implorer l'assistance de la mère de Dieu. L'octave commençait le deuxième jour de Pâques.

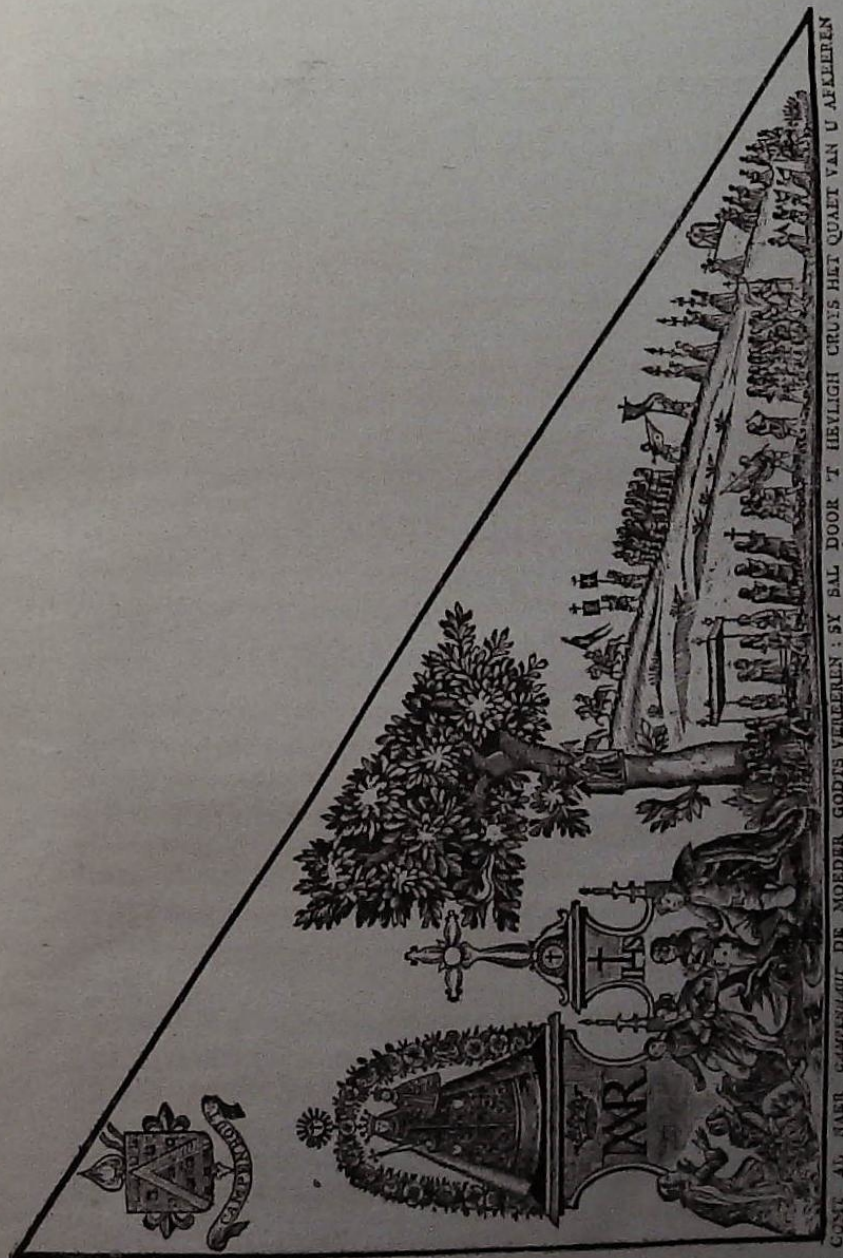
Pendant ces jours, il y avait aussi kermesse, comme encore de nos jours ; c'est la kermesse de l'Ermitage ou « fluitjeskermis » (kermesse aux flûtes). La plupart des enfants qui vont au pèlerinage achètent aux échoppes, qui se trouvent près de la chapelle, des flageolets, et retournent chez eux en faisant retentir des coups de sifflet (pour rappeler le chant de l'oiseau de la légende).

A Hekelgem, on a encore l'habitude de dire aux enfants : « A la kermesse de l'Ermitage, tu auras un nouveau costume » ou « une nouvelle culotte ». Quelques excentricités doivent avoir eu lieu à cette kermesse, car pour prévenir les désordres à Pâques, on fut obligé, vers l'an 1759, de remettre l'octave à Pâques closes (1).

Le pèlerinage était si renommé que plusieurs fois il fut accordé des indulgences pour le culte de Notre-Dame de l'Ermitage, entre autres par l'archevêque de Malines, Mgr H. de Praecipiano, en 1699 ; par les papes Benoît XIV (20 avril 1752) et Pie VI (20 juillet 1782). Sous la domination française, le sanctuaire fut fermé et vendu publiquement comme domaine national le 9 octobre 1798.

Depuis lors, l'Ermitage a eu plusieurs propriétaires, entre autres M. T'Kint de Wolverthem, dont les héritiers cédèrent, il y a trois ans, la chapelle et 3 ares de terrain à la commune de Hekelgem, à condition de réorganiser le pèlerinage annuel.

(1) Roseleth, *op. cit.*



CONTE AU NARR CAMPENLANT DE MOEDER GODTS VEREEREN : SY BAL DOOR 'T HEVLICH CRUIS HET QUAIET VAN U AFLEEREN

Le Drapelet de pèlerinage qu'on distribuait à Campenhout au xviii<sup>e</sup> siècle.  
(Cliché prêté par M. E. Van Heurck.)





Colliers de la gilde de Nerm (Hoegaerde).



Colliers de la gilde de Gossoncourt.

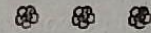


Depuis trois ans donc le service à la chapelle de l'Ermitage est rétabli.

A Pâques closes, après la messe, la procession sort avec l'image de Notre-Dame et précédée des corps de musique de Hekelgem. Pendant l'octave, on y célèbre plusieurs messes. Ce n'est plus un père d'Affligem, mais le vicaire de la commune qui a l'administration de l'Ermitage. Les enfants vont de nouveau voir au puits de l'Ermitage (« kluizeputteke ») « s'il n'y a pas de petits enfants » et les marchands ambulants y vendent de nouveau beaucoup de friandises et de flageolets.

La chapelle qui avant la Révolution française possédait plusieurs reliques, entre autres un fragment de la sainte Croix, une relique de saint Félix et un fragment du crâne de saint Délecte, n'en possède plus qu'une de saint Jérôme.

J. VAN ES.



### Le Béguinage d'Overyssche.

(Traduction.)

Overysche est situé sur un coteau escarpé, le long de la chaussée de Bruxelles à Wavre. L'origine de ce village est très ancienne. Les premiers habitants de la vallée donnèrent d'abord un nom au cours d'eau qui arrose le beau paysage. Parfois l'on fait dériver le nom du mot celtique: *isc*: marais (Ysca, 822; Iska, 1220; Superior Ysscha, 1334; Overyssche, 1435. Voir *Histoire d'Overyssche*, de E. Rigaux).

Un reste très ancien du bourg est bien le béguinage de la vallée de Sainte-Marie, dont il est fait mention en mai 1267, quand le doyen de Sainte-Gudule, Mauritius, fit don de 40 sous à ce béguinage. (« Beguine de Vallé Beate Marie, apud Ysscha, 1267 ».)

Les béguines ont disparu depuis des siècles et les bâtiments du béguinage ont été démolis, à l'exception d'une habitation et de la chapelle qui est en style gothique et qui est située au milieu d'une prairie non loin de l'Yssche.

La chapellenie du béguinage est confiée à l'un des vicaires de l'église paroissiale Saint-Martin. Toutes les semaines on célèbre encore dans cette chapelle des messes en l'honneur de Notre-Dame ou de Saint-Antoine, abbé.

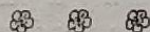


Colliers de la gilde de Oirbeck.



Après la messe mensuelle à Saint-Antoine, les offrandes — des poulets, des pigeons, des lapins vivants, et de la viande abattue, des jambons, des têtes de porc, etc. — sont vendues publiquement à la porte de la chapelle par le sacristain ou par son remplaçant. Il arrive souvent qu'une même offrande est vendue quatre fois de suite; ainsi elle produit une forte somme pour la chapelle du Béguinage.

A. LORIE.



### Quelques sobriquets et brocards du Roman Pays de Brabant.

La revue *Le Folklore Brabançon* a publié dans son n° 12 (deuxième année, p. 327), une note relative aux sobriquets donnés par les habitants d'une commune aux citoyens d'une commune voisine.

L'auteur de cette note constate que cette coutume existe plus en Flandre qu'en Wallonie; il déclare, en ce qui concerne le Brabant wallon, ne connaître que le sobriquet d'*Aclot* donné aux Nivellois.

« Peut-être, dit-il, une différence de caractère, de mentalité, entre les populations flamandes et wallonnes explique-t-elle cette abondance de surnoms chez les uns, et cette pénurie chez les autres. »

C'est assez mal connaître l'esprit de nos populations wallonnes.

Une chose est certaine : il n'existe plus guère, en effet, chez nous, à l'heure actuelle, de sobriquets de ce genre. Pourquoi? Vouloir trouver à ce phénomène une explication, c'est s'aventurer dans le domaine des hypothèses et de la fantaisie où se perdent tant de folkloristes...

Mais une chose est non moins certaine : c'est qu'à en juger par divers sobriquets qui s'employaient encore couramment il y a peu d'années, et dont le souvenir seul persiste, cette habitude a dû exister au moins autant en Roman Pays de Brabant qu'en Brabant flamand, en Wallonie qu'en Flandre. Le Wallon n'est-il pas par essence moqueur et caustique? N'excelle-t-il pas, plus que tout autre, à percevoir d'emblée le côté amusant ou ridicule des êtres et des choses qui l'entourent?

C'est ainsi que — pourquoi? — l'habitant de Jodoigne, parlant des Wavriens, appellera les hommes les *pépères*, les femmes les *mémères d'Auwe*, ou — ce qui s'explique mieux — les *vijins* (les voisins). Les gens de Wavre, par contre, parlant de ceux de Jodoigne, disaient toujours : *les Mèdaus d'Djodogne*, en souvenir du patron de cette ville, Saint-Médard.

Les habitants de Bornival, près de Nivelles, eux aussi, étaient nantis de deux sobriquets : *les blancs bastons d'Boûrnivau*, d'abord; ce surnom leur a été donné à la suite de l'habitude qu'avaient les jeunes gens de ce village de se rendre aux *ducaces* des communes voisines munis d'une baguette de noisetier préalablement dégarnie de son écorce. *Les fous d'Boûrnivau*, ensuite, de ce que, il y a très longtemps, prétend-on, le seigneur, le curé et le mayeur de l'endroit étaient devenus fous subitement, le même jour...

D'un homme peu intelligent, on dit encore : *C'est-st-in philosophe dè Ronquières*, ce village étant connu surtout par l'élevage de ses dindons, véritable « industrie » locale.

De même qu'il existe une certaine animosité entre villages voisins, sentiment qui se traduit lors des fêtes locales par des arguments frappants, ce qui a donné naissance, dans la région de Jodoigne, à un proverbe curieux : *Quand on n'se bat ni, c'n'est ni l'fiesse*; de même, les citadins nourrissent à l'égard des campagnards du voisinage des sentiments parfois caustiques. Pour le Nivellois, le villageois est *l'payisan*. Il dit : *payisan d'Baudémont*, *payisan d'Moustieux*, ou, d'une manière plus générale, *payisan d'Blanc bûre*. Le campagnard, d'ailleurs, le lui rend bien; il faut entendre avec quel accent de dédain il l'appelle : *Aclot!*...

Toute cela s'est traduit par des dictons dont le plus caractéristique est, sans contredit, celui-ci : les paysans disent :

*Quand les Aclots sâront brûlés,  
Les payisans d-îront les tij'ner.*

A quoi les Aclots répondent par un distique passablement gaulois :

*Quand les payisans sâront pindus,  
Les Aclots d-îront... tchîr dessus!*

C'est un campagnard, lui aussi, qui, raillant l'habitude, sans doute séculaire, qu'ont les Nivellois de se promener, à pas comptés, sur leur « marché », de bas en haut et de haut



en bas, a exprimé son étonnement en une phrase qui est devenue proverbiale : *I montont ey'i dèskindont, ey'i n'akatont jamais rî...*

Le dialecte nivellois est riche également en brocards dont les Flamands font les frais.

C'est ainsi que, d'un objet fendu, une assiette par exemple, on dit : *I pâle flamind.*

Un trou de dimension respectable dans un vêtement, pantalon ou chaussette, est *in ratchon d'Flamind*, ou, variante, *in ratchon d'payisan.*

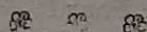
A une personne qu'un changement de saison ou de régime gratifie d'un gros bouton sur le nez ou le menton, on dit : *C'est-st-in betch' dè Flamind?*

De quelqu'un qui a une figure glabre, pleine et sanguine, on dit : *Il a in visâdje dè Flamind* ou *comme in cu d'Flamind.*

Et, enfin, toute discussion entre Flamand et Wallon se termine inévitablement par une conclusion simpliste proferée par ce dernier, et dans laquelle il faut voir moins une intention malveillante que le souci de trouver une rime, du reste rien moins que riche : *Les Flaminds, c'n'est nî des djins!*

N'arrive-t-il pas, dans les meilleures familles, que des frères se chamaillent? Ils ne s'aiment pas moins pour cela...

PAUL COLLET.



### La couque de Noël (toteman) et la procession à rebours, à Tirlemont.

(Traduction.)

Naguère, quand le chapitre de Saint-Germain existait et était encore très puissant, il était de coutume, à Tirlemont, d'organiser à la Noël — la fête de la naissance du Sauveur — des solennités extraordinaires. Au milieu de la nuit, à 1 heure, les matines commençaient. Tous les membres du chapitre, les chanoines, les chapelains, les servants, étaient tenus d'y être présents. Le doyen du chapitre officiait. Immédiatement après les matines, la messe de nuit était chantée très solennellement et avec accompagnement de musique : *solemniter et musica.* Elle était célébrée par le pléban de

la ville, tandis que le chanoine de semaine chantait la « messe des bergers » à l'aurore et le doyen de chapitre célébrait la grand'messe solennelle dans la matinée.

Une touchante cérémonie avait lieu tous les ans à l'église Saint-Germain, après la messe de nuit; cette cérémonie faisait toujours une profonde impression sur la foule des fidèles qui accouraient pour y assister. Le doyen du chapitre, revêtu d'une magnifique chape et précédé de petites filles tout de blanc habillées, d'enfants qui chantaient et d'enfants de chœur, entourés de chapelains et de chanoines, portait dévotement dans ses bras un enfant Jésus vers une petite crèche, placée devant un des autels latéraux de l'église.

Là, dans sa crèche, l'enfant restait exposé à l'adoration des fidèles jusqu'au treizième jour, quand les trois rois se rendaient à Jérusalem pour adorer le Sauveur qui venait de naître. Avant la messe, le jour des Trois-Rois (Epiphanie), le doyen rapportait l'enfant Jésus avec la même solennité qu'au jour de Noël, mais, en s'éloignant de la crèche, il suivait avec la procession une direction opposée à la première. D'après des notes anciennes, cela se pratiquait ainsi à cause du mystère, parce que les trois Mages retournaient à leur pays par un autre chemin que celui par où ils étaient venus : *Itur per viam contrariam. Et hoc fit propter mysterium quiam per aliam viam regressi sunt in regionem suam* (1). Deux coutumes qui se pratiquent encore de nos jours à Tirlemont trouvent leur origine dans cette cérémonie.

Celui qui a déjà visité Tirlemont vers la Noël a sans doute entendu parler du « toteman » (bonhomme à deux bouts coniques) comme cadeau de Noël. Ce « toteman » est un pain aux raisins de Corinthe qui avait une ajoute arrondie aux deux bouts (*toot*). De là son nom « toteman » (bonhomme à bouts coniques). Au centre il porte bien souvent un disque aplati de terre cuite blanche, tandis que deux petits disques du même genre ornent les extrémités. Des figures sont peintes sur ces disques; sur le disque du centre, on a peint l'image de l'enfant Jésus, d'un saint ou d'un personnage profane : un cavalier, un hallebardier, un soldat, une paysanne, etc.; orné parfois d'un animal : un

(1) Archives de Saint-Germain, à Tirlemont, A, sect. IV, n° 100.



cheval, un cerf, un chien. Sur les petits disques on représente ordinairement des fleurs.

Dans son ensemble, le « toteman » fait penser à un enfant emmailloté avec les bras contre le corps : le bout supérieur est la tête, le bout inférieur représente les pieds. On dit parfois à Tirlemont, en parlant d'un enfant emmailloté : « Wat een lief totemanneken ! » (Quel gentil « toteman »).

Le « toteman », à Tirlemont, rappelle donc l'enfant Jésus dans la crèche.

Jadis, quand nos aïeux revenaient de la messe de nuit à la Noël, leur premier soin était d'aller déposer un « toteman » à côté de leurs enfants qui dormaient encore au lit. Ensuite, ils s'asseyaient à table avec leurs amis et prenaient le café en croquant mainte couque de Noël. Dans le courant de la journée, ils faisaient cadeau d'une belle couque de Noël à des amis ou des personnes auxquelles ils devaient de la reconnaissance. Cette attention était très appréciée. Les prêtres du Béguinage de Tirlemont, par exemple, nous en donne la preuve. Le curé Renier Cans (1531-†1562) a écrit sur un bout de papier : « Ick moet hebben miecken en de kriecken gelyck het hoff : item tot Kerstmis eenen toteman ». (Je dois avoir, ainsi que le Béguinage, des cramiques et des braises (1), de même à la Noël un toteman.)

Un de ses successeurs, Jacques Leonaerts (1626-1644) écrit : « A la Noël, j'ai droit à un « toteman », de même que les béguines. »

Le régisseur du Béguinage annotait parmi ses dépenses, en 1653, que le vicaire avait reçu, lors de la kermesse de Tirlemont, ses tartes et, vers le Nouvel-An, son « toteman » : *Accepit capellanus Begginagij Thenis... placentas circa dedicationem Theneusem et totemans circa festum circumcisionis* (2).

Actuellement encore, on cuit à Tirlemont des « totemans » à l'occasion de la Noël et dans mainte famille on en distribue aux enfants. La procession de l'Épiphanie y subsiste, mais elle a lieu le dimanche pendant l'octave. On la dénomme la « verkeerde processie » ou « Awerrechtsche processie » (procession à rebours).

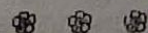
(1) *Kvicken* Espèce de pain blanc.

(2) Documents des archives des Frères Dominicains de Tirlemont.

Alors que les autres processions, le premier dimanche de chaque mois, après la grand'messe, en partant du maître-autel se dirigent vers la nef latérale *gauche*, la procession à rebours s'engage dans la nef latérale *droite*. Dans les premières, on ne chante que les litanies de Notre-Dame; dans l'autre rien que l'hymne *Crudelis Herodes Deum regem venire quid times* », se rapportant au massacre des Innocents et la fuite en Égypte.

A Hal, où la procession existe aussi, on chante l'antienne du *Magnificat*, aux deuxièmes vêpres de l'Épiphanie : *Tribus miraculis ornatum diem sanctum colimus*. La procession existe encore dans beaucoup de paroisses, entre autres à Gossoncourt. Il y a environ un demi-siècle, elle existait encore à Brecht. Le curé de l'époque, Guillaume Stynen, nous raconta un jour que, sans prêter attention à la signification de la « procession à rebours », il avait fait marcher la procession comme les autres. Certains paroissiens n'en étaient pas du tout contents et la semaine suivante quelqu'un lui fit remarquer que les Trois-Rois étaient retournés dans leur pays par un autre chemin que celui par lequel ils étaient venus.

F. DE RIDDER.



### Menus faits

*Le Tour de Sainte-Gertrude, à Nivelles.*— Un de nos collaborateurs, M. Castagne, trésorier de la Société d'Archéologie de Nivelles, nous prie de poser à nos lecteurs les questions suivantes, qui peuvent intéresser les historiens, musicologues et hagiographes.

1° Avez-vous des renseignements inédits sur l'office de Sainte-Gertrude (texte et chants) ?

2° Sur les chants de la Procession annuelle de la Saint-Michel (29 septembre), dite Tour de Sainte-Gertrude (Nivelles), et spécialement les chants suivants : a) Chant à sainte Anne « *Salve Matrona Nobilissima* » ; b) Chant à saint Roche « *Salve Roche sanctissime* » ; c) Chant à saint Feuillien « *Beatus praesul Foillanus* » ?

3° Sur le culte et le chant à l'Église collégiale Sainte-Gertrude, à Nivelles ?

*Ordinaal.*— Un de nos abonnés, M. Cornette, nous l'orthographe exacte de ce mot, par lequel les der cordonniers désignaient la boule de verre remplie d'eau au laquelle ils augmentaient l'intensité de la lumière des dont ils s'éclairaient, M. de Meyere a bien voulu nous indications suivantes :



Le vrai mot est *ordinaal* (1). Il est renseigné dans le *Woordenboek der Nederlandsche Taal*, xi<sup>e</sup> deel, letter O. Ce dictionnaire mentionne pour- tant aussi *ornaal* et *urinaal*.

Comme on le voit déjà, ce mot vient de *urine*, et le *urinaal*, *urinaal*, *ornaal*, *arnaal* et, en fin de compte, *ordinaal* était le « *pisglas*, met ronden buik waarin het water (urine) der zieken werd opge- vangen en door den piskijker, of pisdootoor, onderzocht. » (*Bouteille avec un ventre rond dans laquelle l'urine des malades était recueillie pour être examinée par le médecin urologiste.*).

Les bouteilles employées par les dentellières en guise de lentilles biconvexes avaient la même forme que les anciens *pisglazen*. Un tableau de nos petits matras flamands ou hollandais, peut-être Brouwer, reproduit un piskijker (urologiste) tenant l'*ordinaal* en main.

Le mot *ordinaal* se trouvera dans tous les *Idioticons* flamands. En fait d'*Idioticons*, il faut seulement se baser sur de Bo, Gezelle (Loquela) et Is. Teirlinck. Les autres écrivains se sont basés presque exclusivement sur de Bo, en ne tenant compte que de la prononciation des mêmes mots dans leur dialecte. On n'y trouvera jamais (2) de nouveaux renseignements.

A Anvers, on prononce *ordonaul*. Le *ael* est l'ancienne orthographe.

*Une maison bâtie en une nuit* (3). — Il doit y avoir eu jadis dans nos provinces belgiques une coutume — au sens légal du mot — qui permettait de devenir propriétaire d'un terrain vacant, n'appartenant à personne ou bien à tous, à condition d'y construire en une nuit une habitation. Il serait même fort intéressant de rechercher dans les textes des lois d'avant la Révolution de 1789 des traces de cette coutume. Ce qui me fait croire à l'existence de cette ancienne coutume, évidemment abolie depuis la domination française et l'introduction du Code Napoléon, c'est que j'ai vu construire, en une nuit, une maison de cette espèce.

Il y a plus de quarante ans, j'étais alors au collège ou peut-être même déjà à l'université; je passais mes vacances chez mon tuteur, mon vieil oncle Jacques, à Goronne, près de Vielsalm. Mon oncle avait une chasse étendue, mais passablement vierge de gibier par suite de la multiplicité des braconniers, bricoleurs, rôdeurs et maraudeurs de toute espèce. Je portais la carnassière de mon oncle et faisais avec lui des randonnées interminables sur un territoire qui comprenait plusieurs villages, notamment celui d'Arbrefontaine qui pendant des siècles s'était appelé, comme on le voit sur les anciennes cartes, *Albefontaine* — blanche fontaine, par opposition à *Noirefontaine*, un village voisin).

(1) Plutôt *urinaal* qui dérive directement du fr. *urina*! (*Réd.*).

(2) Opinion excessive (*Réd.*).

(3) V. *Folklore Brabançon*, 3<sup>e</sup> année, p. 62.



La Chapelle de l'Ermitage à Hekelegem.



La Chapelle du Béguinage d'Overysse. (Etat actuel.)  
(Photo de M. Louis Rigaux.)





Le Béguinage d'Overysse, d'après une reconstitution par M. Louis Rigaux.



Pierres ornées en terre de pipe, grossièrement coloriées,  
servant à garnir les couques de Noël.  
(Ces pierres nous ont été procurées par M. De Wilder, de Tirlemont.)



Un jour, à la croisée de deux chemins passablement primitifs, nous aperçumes une maisonnette qui certainement n'était pas là une couple de jours auparavant, quand nous y étions passés. Le garde qui nous accompagnait, et qui habitait Arbrefontaine même, ne la connaissait pas plus que nous. Il se mit à rire et nous dit : « Ah ! le gaillard ! La maison est à lui, la cheminée fume ! » Et il nous expliqua que l'on devient ainsi propriétaire, mais que la condition essentielle, c'est que la cheminée fume au matin. Il eût été inutile de discuter avec lui ce point de droit ardennais, il ne nous aurait pas écoutés.

Cette maisonnette, évidemment sommaire, en branchages et en terre battue, a petit à petit disparu, remplacée par une maison plus solide, et celle-ci y est toujours, et l'homme qui l'a construite y est toujours aussi, avec sa famille.

Comment ce titre de propriété a-t-il été régularisé, je n'en sais rien ; le fait est que la maison avec une couple d'ares figure au cadastre, parfaitement en règle, comme étant la propriété du sieur X.

Je n'engagerai cependant personne à chercher à se créer une propriété, en Brabant ou dans une autre province, en se basant sur ce précédent.

Charles DIDIER.

*La Saint-Grégoire à Marilles (Brabant) (1).*

A Marilles, en Brabant, une coutume antique consacrait tous les ans une fête rustique.

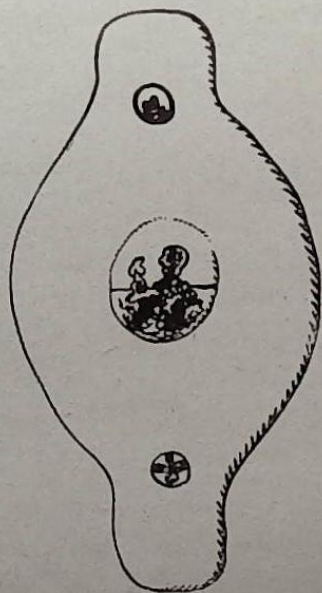
C'était la fête de Saint-Grégoire, patron des écoliers, le 12 mars. Parfois sous le soleil timide du premier printemps, parfois sous la grésillante giboulée, parfois aussi sous la morsure de l'âpre bise, mais toujours avec un bel entrain, la jeunesse scolaire y allait de tout son cœur.

La journée commençait par la célébration d'une messe solennelle chantée en l'honneur du grand saint, solennité d'ailleurs annoncée au prône le dimanche précédent et dont le prix était couvert par le paiement d'une cotisation versée par les élèves.

Fillettes et garçons se réunissaient à l'unique local de l'école mixte et par rang de deux se rendaient à l'église et y étaient disposés sur deux files au milieu de la grande nef.

A l'issue de l'office, deux groupes se formaient, les filles et les garçons, et parcouraient la commune pour recueillir des cadeaux et principalement des œufs. Le petit cortège entonnait un chant de circonstance, dont nous sommes parvenu à reconstituer les couplets et la mélodie ; c'est simple et naïf comme les mœurs de c'est gai et léger comme le premier âge.

(1) V. *Folklore Brabançon*, 2<sup>e</sup> an. p. ment l'air de la chanson qui est ici plu



Un « totoman », couque de Noël à Tirmont.



Le « Tour de Sainte-Gertrude » passant près de la carrière de kaolin, chaussée de Braine-le-Comte.

(Cliché de M. P. Collet, dans « l'Almanach des Aclots », 1924.)



Couplet I.

Saint-Grégoire, c'est aujourd'hui,  
 C'est pourquoi donc, nous v' nons ici.  
 C'est pour célébrer la fête,  
 Oui bien ;  
 C'est pour demander la quête,  
 Vous m'entendez bien.

II

Charité faite en son nom,  
 C'est une très grande dévotion.  
 Faites-la de bon cœur,  
 Oui bien.  
 Nous prions Dieu à toute heure,  
 Vous m'entendez bien.

III

Nous prions Dieu dévotement  
 Pour qu'il vous place un seul moment  
 Dans le royaume de gloire,  
 Oui bien  
 Auprès de saint Grégoire,  
 Vous m'entendez bien.

Certains gros fermiers se montraient très généreux et donnaient un demi-quarteron, voire même un quarteron entier d'œufs.

Par contre certains paysans avarés, quoique aisés, refusaient leur obole. Et alors, la petite troupe devenait turbulente et criait à tue-tête : Pourris agnons ! Pourris agnons ! (La légende disait que pour réussir dans cette culture il fallait semer les oignons le 12 mars.) Dès que le refus était obstiné, définitif, sur le même air le chœur lançait, à la confusion des récalcitrants un couplet spécial, étonnant d'humour, mais que la verdeur d'expression force à laisser dans l'oubli.

Dans l'après-midi, assez tard, la tournée faite, le cortège rentrait à l'école, et le maître procédait au partage du butin.

Les enfants et les parents continuaient à fêter le bon patron en famille. Et dans les chaumières ce soir-là, on se régala de rutilantes omelettes et de crêpes croustillantes.

Heureux temps que le modernisme a supplanté, mais dont la foi naïve revit au souvenir de ses coutumes rustiques !

Oswald BENOIT,  
 instituteur à Marilles.

*Redoublement dans les mots wallons* (1). — Les mots wallons à redoublement, très nombreux, sont surtout employés par l'élément populaire le moins instruit. Lorsque l'enfant du peuple commence à balbutier

(1) *J. Folklore Brabançon*, 3<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 13, p. 15.

ses premiers mots, sa première éducatrice, sa mère, lui apprend non pas des mots simples mais toujours des mots à syllabes redoublées : papa, bobo, mimi, chacha (lait), maimain, boubouche, daidai (dormir).

Quelle est la raison de ces redoublements constatés également dans certaines langues étrangères ?

Selon nous, il s'agit uniquement d'un *renforcement d'impression auditive*, accentuation ayant pour effet assuré de fixer davantage l'attention du tout petit.

Cet usage, souvent vraie manie, consacré vraisemblablement par les siècles, s'atténue progressivement à mesure que l'enfant avance en âge, pour finir par s'éteindre presque complètement.

Ne devrait-on pas rire de vieillards qui entre eux parleraient de ronrons, de bobos ou de toutous !

Ce redoublement, qui n'est pas uniquement l'apanage des Wallons, est usité également par nos frères noirs du Congo.

Beaucoup de lecteurs connaissent assurément les *Souvenirs de la Mission Marchand*, récits vivants et d'une lecture agréable du général Baratier, observateur scrupuleux en même temps qu'explorateur plein de mérite.

Du dernier volume, paru il y a peu de temps : *Vers le Nil*, nous détachons le passage suivant confirmant notre hypothèse. N'oublions pas que le nègre, malgré son âge, reste toujours grand enfant.

Au surplus, ne nous piquons pas d'une supériorité que nous ne méritons pas toujours.

« Les Dendis, écrit le général Baratier, ont dans le Haut Ubangi réalisé ce que nous autres civilisés n'avons pas encore pu faire. Avec les mots communs à tous, peut-être en en modifiant ou *redoublant* quelques-uns et en en créant de nouveaux, ils ont fabriqué un langage dont la simplicité est telle que nos tirailleurs et nous, nous arrivons à nous faire comprendre de nos payeurs et de leurs « bibis » (femmes). Assurément je ne proposerai pas le Dendi comme langue universelle et commerciale, nous la trouverions nous, hommes compliqués, un peu pauvre de mots et je crois que nous nous résoudrions difficilement à dire : *Mania kota kota*, la viande grosse grosse, pour désigner un éléphant et *Mania kété kété*, la viande petite petite, pour représenter un moustique, en joignant à ce mot une mimique toute spéciale qui aide à la compréhension »...

Il est intéressant enfin de constater, en lisant l'ouvrage de Franz Thonner, *Dans la grande forêt équatoriale de l'Afrique Centrale*, combien les mots à sonorité doublée ou triplée se représentent souvent dans les dix idiomes congolais observés par l'auteur avant 1899.

E.

*Aux amateurs de Faro.* — « Les meilleures qualités quées aujourd'hui (1845) sont le lambic et le dont l'origine est tout à fait inconnue », dans leur « Histoire de la Ville de Bruxelles ».



Certains auteurs, cependant, ont émis diverses opinions sur l'étymologie du mot « Lambic » et surtout de celui de « Faro ». Nous ne nous occuperons aujourd'hui que de ce dernier.

Joe Dierix de ten Hamme écrit, dans ses « Souvenirs du Vieux Bruxelles » (1891, T. II, p. 157), ce qui suit :

« L'origine du nom de « Faro » remonte à l'époque de la domination espagnole dans les Pays-Bas..... Il a été donné par les Espagnols à notre bière à cause de la ressemblance de sa couleur avec celle du vin de « Faro », cru de Portugal alors très estimé en Espagne ».

Selon M. Alfred Harou, l'auteur du délicieux petit volume intitulé « Folklore de Godarville » (1893, p. 99), « le nom de la bière si chère aux Bruxellois dérive du mot castillan Farro, liqueur d'orge ». Signalons ici le fait que Larousse, dans son Grand Dictionnaire du XIX<sup>e</sup> siècle, n'est pas entièrement d'accord avec M. Harou sur ce que peut être la boisson castillane appelée farro. Selon Larousse, le farro est un potage espagnol qui se fait avec de l'avoine cuite dans du bouillon gras ou maigre, ou dans un lait d'amandes. Ce potage aurait-il une ressemblance quelconque avec notre faro bruxellois, soit comme couleur, soit comme goût ?

Enfin, toujours selon M. Harou, « certains auteurs croient que farau, taraud, vieux mot employé jadis pour désigner un homme qui sentait son brave, pourrait bien avoir donné son nom à la bière : bière des Farauds, d'où Faro ! », ..

Sans nous attarder à rechercher la meilleure des étymologies (1) signalées ci-dessus, examinons maintenant les causes de la rareté croissante de cette boisson.

La guerre aurait-elle tué le faro comme elle a tué tant de choses ?

Oui, selon les uns et .....non, selon les autres.

Les uns déclarent que « le faro disparaît parce qu'on n'en demande plus guère. La classe ouvrière gagne de gros salaires et préfère se payer une « bonne bouteille de gueuze » reniant le faro démocratique ? ».....

Les autres prétendent qu'« avec le temps, le faro retrouvera sa vogue d'autrefois, dès qu'il sera devenu... meilleur » — Et pourquoi donc est-il mauvais ? Cela proviendrait, paraît-il, de ce que la consommation de lambic est tellement grande qu'il n'est pas possible d'avoir du lambic vieux indispensable pour la fabrication et la conservation du faro.

Bruxellois ! amateurs de bon faro ! acceptons-en l'augure et attendons patiemment, non plus l'heure de la délivrance, mais l'heure où nous pourrons déguster à nouveau le bon faro de jadis.

Actuellement, je me déclare absolument d'accord avec M. Hetzel, le littérateur et libraire français bien connu, qui, après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, se réfugia à Bruxelles où il resta jusqu'à

(1) Voir aussi *Vercoullie, Etym. Wdb.*, 2<sup>e</sup> éd. (Réd.).

ce que l'amnistie de 1859 lui rouvrit les portes de la France. Son opinion sur le faro nous a été conservée grâce à une épigramme de Ch. Baudelaire, publiée pour la première fois dans le « Nouveau Parnasse satyrique du XIX<sup>e</sup> siècle » (1881, p. 61) :

« Buvez-vous du faro ? » dis-je à Monsieur Hetzel ;  
Je vis un peu d'horreur sur sa mine barbue.  
« Non, jamais ! le faro ! je dis cela sans fiel,  
C'est de la bière deux fois bue. »  
Hetzel parlait ainsi dans un café flamand,  
Par prudence, sans doute, énigmatiquement ;  
Je compris que c'était une manière fine  
De me dire : « Faro — synonyme d'urine. »

R. CORNETTE.

*Vieille enseigne* (1). — Tous les Bruxellois connaissent sans doute l'auberge du XVIII<sup>e</sup> siècle, sise chaussée d'Alseberg à Uccle (en face de l'avenue Floréal), qui porte comme enseigne : « Au Vieux Spijrtigen Duivel ». Dans la partie « ogivale » de cette enseigne, grand tableau de bois dont l'ensemble rappelle vaguement une feuille trilobée dont ont aurait rogné les deux lobes latéraux, un grand diable vigoureux, poilu, à la barbe fourchue, aux talons saillants, danse dans du feu avec une grimace en brandissant une torche. Un serpent, qui gigote horizontalement à la hauteur de sa ceinture, crache du feu avec conviction.

Nous avons appris qu'il en existe ou existait une réplique à Gand : un magasin de tabac porte ou portait encore il a quelques années l'enseigne : « In den spijrtigen Duivel ». A. DE MARNEFFE.



### Bibliographie.

*Armonak des Vrais Aclots pour 1924* — Les Aclots, ça qu'i disent, i l'fesont. Ce que les Nivellois disent ils le font. Ils ont décidé en 1912 de faire chaque année un almanach et ils l'ont fait, et chaque année leur almanach est en progrès sérieux sur le précédent, tant en ce qui concerne le volume que la matière et l'illustration. Celui de 1924 contient évidemment un calendrier, mais sous l'indication de chaque jour de ce calendrier, on voit un délicieux dicton populaire en wallon. A côté des « fauves » pleines d'humour, nous trouvons des articles sur le folklore de Nivelles, son perron, le tour de Sainte-Gertrude. L'illustration a été comme d'habitude confiée à notre collaborateur, M. P. Collet, c'est dire son intérêt à tous les points de vue.

L'almanach est vendu 2 francs au profit du carillon de Nivelles. S'adresser à M. Omer Denayer, rue Sainte-Anne, 4

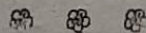
(1) voir *Folklore Brabançon*, 3<sup>e</sup> année, p. 80.



*Le Service Provincial apprécié à l'étranger.* — M. Arnold Van Gennep, l'éminent ethnographe français, dont tous ceux qui s'intéressent au folklore connaissent les remarquables travaux, vient de consacrer, dans le *Mercur de France* (1<sup>er</sup> janvier 1924), les quelques lignes suivantes au Service Provincial de Recherches Historiques et Folkloriques et à son Bulletin :

« Intéressante aussi, comme symptôme de l'extension de notre science, est la création d'un *Bulletin du Folklore Brabançon*, dont j'ai reçu un spécimen mi-partie flamand et français. Il paraît que bientôt la revue paraîtra en deux séries, une de chaque langue. Je plains les Belges d'avoir à supporter de plus en plus cette double dépense. La revue est publiée par l'administration de la province de Brabant, initiative à laquelle je ne connais rien de semblable en France; aucun département n'a eu pareille idée, ni sans doute ne l'aura jamais; je doute même que plusieurs départements appartenant à une de nos anciennes provinces, disons le Dauphiné ou la Bretagne, puissent jamais s'entendre pour fonder un périodique consacré à leur folklore. Toujours ce maudit particularisme, qui laisse tout faire aux individus, lesquels n'en sont pas mieux vus, au contraire. Une telle entreprise ne saurait d'ailleurs réussir sans la bonne volonté de nombreux correspondants locaux : on en trouvera la liste sur les deux pages intérieures de la couverture du *Bulletin*: je leur souhaite à tous bonne réussite et large succès. »

A. VAN GENNEP.



## Concours de Travaux Historiques et Folkloriques.

Ainsi que nos lecteurs auront déjà pu en prendre connaissance par le compte rendu de la réunion des correspondants tenue à Bruxelles le 1<sup>er</sup> juillet 1923, il entrerait dans les intentions du Service de créer un Concours annuel de travaux folkloriques et historiques.

Nous avons la satisfaction de leur apprendre que la députation permanente a approuvé cette proposition et arrêté le règlement suivant pour ce concours :

ARTICLE PREMIER. — Le concours est ouvert à tous les Belges.

ART. 2. — La prime d'un import de 2,000 francs, affectée à ce concours, est attribuée à tout travail historique ou folklorique d'ordre général, régional ou local, concernant le Brabant. Exemples : le folklore ou l'histoire d'une commune ou d'une région du Brabant, une question de folklore général examinée spécialement au point de vue brabançon.

Son attribution peut être subordonnée à l'obligation de la publication du travail primé.

La prime peut être répartie entre plusieurs travaux.

D'une manière générale, la province se réserve vis-à-vis des auteurs des travaux primés, le droit de publier ceux-ci, intégralement ou non, dans la revue *Le Folklore Brabançon*.

ART. 3. — Les primes sont attribuées par la députation permanente, sur rapport de la Commission des recherches historiques et folkloriques qui siège en qualité de jury.

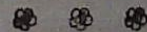
ART. 4. — Les travaux présentés, rédigés en français ou en flamand, doivent être entièrement inédits. Est toutefois considéré comme inédit, un travail dont le *Folklore Brabançon* aurait seul publié des extraits. Les travaux peuvent émaner d'un groupe et comporter des projets d'illustrations.

ART. 5. — Les manuscrits doivent être adressés, avant le 1<sup>er</sup> novembre 1924, au Service des recherches historiques et folkloriques, 12, Vieille-Halle-aux-Blés, à Bruxelles.

Ils ne portent pas de nom d'auteur, mais sont munis d'une devise, reproduite sur une enveloppe contenant le nom et l'adresse du ou des concurrents, ainsi que les pièces justificatives de la qualité de Belge.

Cette enveloppe, fermée, jointe au manuscrit porte la souscription :  
*Province de Brabant — Concours de folklore 1924.*

ART. 6. — Les travaux non-primés pourront être retirés par leurs auteurs sitôt après la décision de la députation permanente relative au jugement du concours.



## Une exposition à Léau.

L'Administration communale de Léau, grâce à l'initiative de M. Callewaert, bourgmestre, s'efforce d'acquiescer tous les souvenirs du passé de cette intéressante commune; objets, gravures, imprimés, etc. D'autre part, M. Peeters, notre correspondant, a trouvé dans toutes les communes du canton de précieux souvenirs des anciennes gildes.

Tout le monde sait enfin que l'église Saint-Léonard à Léau contient de remarquables trésors. Aussi le Service provincial de recherches historiques et folkloriques a-t-il envisagé la possibilité de faire, vraisemblablement en juin prochain, à Léau, où, grâce au concours du bourgmestre, du doyen, de notre correspondant, tous les appuis les plus dévoués lui sont acquis, une exposition folklorique. Le Service organisera une excursion pour les correspondants et les du Bulletin.

Le prochain numéro contiendra des détails à ce gramme, guide, prix, etc. Nous prions même nos lecteurs du retard qui pourrait se produire dans la publication car nous tiendrions à ce qu'il puisse donner des plètes.





### Avis.

Une seconde édition de la 1<sup>re</sup> année. — Dans l'esprit des fondateurs le *Folklore Brabançon* ne devait être qu'un Bulletin de service destiné à coordonner les efforts des correspondants. Il n'a cependant pas tardé à être connu du public et à être demandé. Actuellement, il compte 333 abonnés, ce qui, pour une publication spéciale et régionale, est évidemment inattendu. Malheureusement la plupart de ces abonnés ne possèdent pas les fascicules de la 1<sup>re</sup> année (août 1921-juin 1922) et ils nous demandent d'essayer de les leur procurer.

Nous avons l'intention de rééditer cette première année, mais nous ne nous engagerons à le faire que si la dépense totale est couverte par la souscription et dans la limite de cette souscription.

Nous prions donc nos lecteurs de nous dire s'ils désirent se procurer cette première année et quelle édition (flamande ou française) ils désirent recevoir.

Prix approximatif : jusqu'au 1<sup>er</sup> mai, 15 francs ; après cette date : 20 francs ; s'adresser 12, Vieille-Halle-aux-Blés, Bruxelles.

Prix de l'abonnement. — L'augmentation continue des frais d'impression, d'une part, et, d'autre part, l'augmentation incessante des illustrations dans le Bulletin, met la Rédaction dans l'obligation de porter le prix de l'abonnement à 10 francs pour chacune des éditions; le nouveau tarif est applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1924.

Les personnes qui ont souscrit leur abonnement avant le 31 décembre, c'est-à-dire tous nos abonnés actuels, continueront à recevoir la Revue à l'ancien prix jusqu'au fascicule 18 (juin 1923). Le nouveau tarif ne leur sera applicable qu'à partir de cette date. Nous faisons à tous un appel pressant en vue d'assurer au *Folklore Brabançon*, la plus large diffusion.

Un Concours du Portrait moral des Communes. — L'Indépendance belge « vient d'avoir une heureuse initiative. Elle a ouvert un concours du portrait moral des communes belges; elle accorde des primes variant de 200 à 50 francs aux auteurs qui auront tracé, de la localité qu'ils habitent ou dont ils sont originaires, un portrait destiné à en exalter les qualités et la grandeur morale, et la défendre aussi contre de vilains sobriquets. Cette page, d'une longueur maximum de 50 lignes imprimées, peut être rédigées dans une de nos langues nationales et même en patois. On peut s'attendre à des réponses savoureuses où l'esprit du terroir se donnera libre carrière !

Ce même journal se propose d'entreprendre une enquête sur le mouvement folkloriste dans notre pays.



LA FLEURIE : M. Castaigne, Alfred, conseiller provincial (provinciale raadsheer).  
LEAU : M. Peeters, Ch., imprimeur (drukker).  
LINKEBEEK : M. Herdies, homme de lettres (letterkundige).  
LOUVAIN : MM. E. Amter; de Dieudonné, commissaire d'arrondissement (arrondissementskommissaris); Victor De Munter, conservateur des collections (bewaarder van het Museum); Hamande, avocat (advocaat); Pêcheur, architecte (bouwkundige);  
MACHELEN : MM. Meert, échevin (schepene),  
MALDEREN : Administration communale (Gemeentebestuur).  
MARILLE : M. Benoit, instituteur (onderwijzer).  
MELDERT : M. le comte de Changy et M. Alph. Meunier.  
MERCHTEM : M. Maurice Sacré, imprimeur (drukker).  
MONSTREUX : M. Despret, secrétaire communal.  
MONTAIGU : M. Frankignoulle, archiviste honoraire.  
MONT-SAINT-GUIBERT : M. Mortier, Adolphe, hameau du Ruel.  
NIVELLES : MM. Paul Collet, avocat (advokaat); Ernest Declercq (geneesheer); Omer De Naeyer, greffier au tribunal de première instance (griffier bij de rechtbank van 1<sup>ste</sup> aanleg); Despret, photographe (graaf); Jules Dumont, architecte (bouwkundige), 189, rue Grégoire (Grétry straat, te Luik); Maurice Ladrière, architecte (bouw-architect); Parmentier, docteur en droit (doctor in rechten); Wasnair, philosophe et lettres (doctor in wijsbegeerte en letteren).  
NEERHEYLISSEM : M. Lowet, conseiller à la Cour d'appel de Bruxelles.  
NOSSEGHEM : M. Van Espen, directeur de l'école d'agriculture (bestuurder der Landbouwschool van Thienen).  
OPHEYLISSEM : M. Pellegrin, instituteur (onderwijzer).  
OPWYCK : M. J. E. Vermeyen, curé (pastoor).  
ORSMAEL : M. Vincx, instituteur retraité (rustend onderwijzer).  
OVERIJSSCHE : M. Louis Hoefnagels, curé de Notre-Dame-aux-Nonnes Prémontré (pastoor van Jezus-Eik, Norbertijner koninklijke pastorie).  
PIETREBAIS : M. X. Vermeyen, curé.  
RAMILLIES : M. Henri Peelmans, curé (pastoor).  
RHODE-SAINT-PIERRE : M. le baron de Troostembergh.  
SAVENTHEM : M. De Ceuster, archiviste communal (gemeentearchivaris).  
SCHAPPEN : M. G. Van Oostveldt, architecte.  
SEMPST : M. Sterckx, bourgmestre (burgemeester).  
SICHEM : M. Ernest Claes, 58, rue de la Poste, Bruxelles.  
STEENHUFFEL : J. Wouters.  
STEENOCKERZEEL : M. P. Bruyneel, conseiller communal (raadslid); M. Lemmens, curé (pastoor).  
TERNATH : MM. Poodt, docteur (geneesheer); Evariste De Padt.  
THOLLEMBEEK : M. Maurice Peremans, employé au Ministère de l'Intérieur à Bruxelles.  
THOREMBAIS : M. Hanquet, Ch., secrétaire communal.  
TIRLEMONT (THIENEN) : MM. De Ridder, curé de Hombeek (Hombeek); De Wilder, directeur de l'École normale (bestuurder der normaalschool).  
TOURINNES-SAINT-LAMBERT : M. Aubin de Longueville, docteur en philosophie et lettres (doctor in wijsbegeerte en letteren).  
TREMELLOO : M. Fonteyn, architecte, à Aerschot (bouwkundige).  
VILVORDE : M. Nauwelaers, avocat (advokaat).  
WAENRODE : comte d'Aerschot-Schoonhoven, chef du cabinet de M. le Gouverneur.  
WALHAIN-SAINT-PAUL : M. Baurin, instituteur (onderwijzer).  
WATERLOO : M. Eugène Collin, chef de bureau aux archives provinciales (bureauhoofd in het Brusselsche stadsarchief).  
WATERMAEL-BOITSFORT : M. Frédéric, archiviste de l'Etat (staatsarchivaris).  
WAVRE : M. Hulot, directeur de l'École d'agriculture (bestuurder der bouwschool).  
WESEMAEL : M. Aloïs Verhaegen, étudiant (student).  
WINGHE-ST-GEORGES : M. J. Vanderwaeren, bourgmestre (burgemeester).  
ZELICK : J. M. Van Belleghem.

### Correspondants hors province. — Briefwisselaars buiten provincie.

ANVERS (ANTWERPEN) : M. W. Baekelmans, burceloverste bij de bestuur; M. Van Heurek, Emile, 26, avenue Hélène.  
DONCK-ECKEREN : M. Goetschalk, curé (pastoor).  
ENGHEN : M. E. Mathieu, secrétaire du Cercle Archéologique.  
HOMBEK : M. De Ridder, curé (pastoor).  
LIEGE : M. J. Dumont, architecte, 189, rue Grétry (bouw-architect).